

L'antenne des majeurs vulnérables vous propose deux conférences virtuelles sur :  
**CONTENTIEUX EN DROIT DU HANDICAP**

Ce programme s'adresse à tous les avocats inscrits sur la liste des AJ et CO en droit des majeurs protégés.

**Objectif pédagogique :**

Ces deux conférences virtuelles sont spécialement conçues pour les confrères de l'AJ et de l'accès au droit.

**Intervenantes :**

**Marie-Patrice LASSAUZET et Julie THOMAS**, avocates à la cour et référentes du pôle droit du handicap.

**1<sup>ère</sup> session en virtuel - jeudi 25 mars 2021 de 14h30 à 17h30**

**I- Introduction au droit du handicap et dispositif institutionnel**

- typologies de handicaps ;
- MDPH et CDAPH.

**II- Compensation du handicap**

- cartographie des prestations versées ;
- conditions d'attribution.

**2<sup>nde</sup> session en virtuel - jeudi 8 avril 2021 de 14h30 à 17h30**

**III- Contentieux du droit du handicap – principaux changements depuis la réforme entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2019**

- recours préalable obligatoire ;
- unification des TASS et TCI, compétence territoriale des pôles sociaux ;
- nouvelles formalités lors de la saisine du tribunal ;
- point sur les consultations et/ou expertises, et sur la fin de la gratuité ;
- procédure d'appel.

**Prérequis :** néant.

**Niveau 2 :** approfondissement des connaissances.

**Spécialité :** droit des personnes.



**Classes virtuelles**

**Information & inscription :** [www.efb.fr](http://www.efb.fr)

Conférence financée par le **FIF-PL** (prise en charge collective), en déduction de votre budget formation.